



Les moments chanceux du Provigo Nicolas Pichette



Crédit photo : Williams Nourry

Voir article en page 3

**UN MERVEILLEUX TEMPS DES
FÊTES À TOUTES ET À TOUS!**



Résumé de la séance du conseil de quartier d'Évain	p. 2
Encore de l'épicerie gratuite chez Provigo	p. 3
Le Salon Artisan-Art d'Évain	p. 4
Sous terre en Russie	p. 5
La construction à Évain	p. 6
Beaucoup d'activités dans les écoles d'Évain	p. 7
Un homme de conviction, Fernand Bellehumeur	p. 8
Vœux de Noël et de la Nouvelle Année	p. 9
Cancer du sein	p. 10
Des nouvelles du Club de ski de fond Évain	p. 11
Des nouvelles de votre bibliothèque de quartier	p. 12

Faites-nous parvenir vos articles jusqu'au
Mercredi 9 janvier 2019
Vous pouvez les déposer au local du journal situé
au sous-sol du centre communautaire :
200, rue Leblanc C.P. 280
Rouyn-Noranda, Québec, J0Z 1Y0

Notre adresse courriel : info@journal-ensemble.org
Notre site Web : www.journal-ensemble.org
Suivez-nous! [facebook.com/journalensemble](https://www.facebook.com/journalensemble)
819-797-7110 poste 2208

Résumé de la séance du conseil de quartier d'Évain

■ Raymonde Poitras

Au début de la rencontre du conseil de quartier tenue le 17 octobre 2018, Mme Samuelle Ramsay-Houle présente M. Sébastien Bégin, parrain de la Sûreté du Québec pour le quartier Évain.

Rang Nadeau

Des interventions majeures y ont été réalisées en septembre 2018 par le service des Travaux Publics, pour corriger l'état du chemin.

Mines Abcourt – comité de suivi

M. Renaud Hinse, président de Mines Abcourt, mentionne que la minière mettra sur pied un comité de suivi qui sera composé, en partie, par des représentants des citoyens du quartier. Mme Samuelle Ramsay-Houle est intéressée à faire partie de ce comité.

Problématiques au lac Hélène

Il y a certaines problématiques rencontrées dans le secteur du lac Hélène :

- Des tirs à la carabine en plein été, et ce, assez près des résidences pour être non sécuritaires : il ne faut pas hésiter à contacter immédiatement la Sûreté du Québec lorsqu'il y a des problèmes en lien avec la sécurité publique;
- Demande récurrente pour l'installation de lampadaires au chemin du Lac-Hélène : en milieu rural la norme est l'installation de lampadaires seulement à la croisée des chemins;
- L'état inquiétant de l'eau du lac ainsi que son rétrécissement : la conseillère du district prendra contact avec le service de la Ville pour diriger les citoyens vers l'organisme de bassin versant;
- La vitesse excessive dans le rang des Cavaliers : la vitesse dans le secteur est de 70 km/h et non de 80 km/h. Pour ce qui est de baisser la vitesse à 30 km, le rang des Cavaliers n'est pas une zone sensible comme la zone scolaire et il est peu probable qu'une telle requête puisse être acceptée.

Programme de soutien aux organismes (PSO)

Mme Ramsay-Houle donne les grandes lignes du nouveau Programme de soutien aux organismes (PSO) adopté par le conseil municipal et qui prend effet dès cette année. Les organismes doivent remplir un formulaire en ligne, d'ici le 15 novembre, afin de vérifier leur admissibilité et, une fois cette étape complétée, présenter leur demande, si besoin est, au Programme de soutien aux organismes.

En ce qui concerne les formulaires dons et subventions, ces derniers seront acheminés aux organismes du quartier sous peu et la date limite pour les remplir est le 30 novembre prochain.

Mme Émilie Auclair assume le rôle de coordonnatrice au soutien des organismes, pour toute question relative au Programme de soutien aux organismes ainsi que pour les dons et subventions. Toute l'information sur le nouveau Programme de soutien aux organismes est disponible sur le site Web de la Ville de Rouyn-Noranda.

Échange avec les organismes communautaires – Cercle de Fermières

Le conseil de quartier Évain a décidé d'inviter des représentants des divers organismes du quartier, à tour de rôle, lors des séances, et ce, afin d'échanger et obtenir ainsi un portrait global de la santé de l'organisme, de ses besoins, ses aspirations, etc.

Quatre représentantes du Cercle de Fermières ont répondu par l'affirmative à l'invitation : mesdames Lise Migneault, présidente, ainsi que Mmes Ginette St-Pierre, Lyne Pélissier et Nicole Archambault. La mission première de l'organisme, lors de sa création, était de briser l'isolement des femmes au foyer. Aujourd'hui, s'ajoutent d'autres objectifs : le partage de connaissances, ainsi que la transmission des traditions et du savoir-faire. Le Cercle de Fermières compte 75 membres dans le quartier Évain et plusieurs jeunes se joignent au mouvement.

Date de la prochaine séance

La prochaine séance aura lieu le mercredi 16 janvier 2019.



Des consultations... et des consultations !

■ Samuelle Ramsay-Houle, conseillère municipale du quartier Évain

L'un de mes souhaits les plus chers lorsque je me suis présentée en politique municipale était de voir une meilleure communication entre la Ville et la société civile. Je souhaitais ardemment que les différentes décisions prises par la Ville de Rouyn-Noranda soient mieux connues et qu'elles soient davantage ancrées dans la population. À mon arrivée autour de la table, j'ai vite constaté que je n'étais pas la seule à voir cet élément problématique. Par où donc commencer? Quels processus devons-nous redéfinir? Comment rejoindre le plus de gens possible?



Photo : gracieuseté de Samuelle Ramsay-Houle

Nous avons commencé assez tôt à mettre les solutions les plus rapidement réalisables en place.

Par exemple, modifier la manière et l'ordre dans lequel se déroulent les séances publiques du conseil municipal. Ainsi, les citoyens et journalistes présents ont droit dorénavant à des présentations appuyées de support visuel lorsqu'il y a des modifications à faire au schéma d'aménagement de la ville par exemple. Cela facilite grandement la compréhension des règlements qui sont modifiés. D'autres ajustements et une vulgarisation des termes politiques et légaux ont été faits assez rapidement pour simplifier les séances.

Également, ce qui s'est vite imposé a été la consultation des citoyens sur différentes questions. Depuis plus d'un an, des consultations publiques et des séances d'information ont été menées sur plusieurs sujets : la légalisation du cannabis (deux séances publiques), la création du Parc régional des collines Kékéko (une séance réalisée et une autre à venir), le Plan de développement de la zone agricole (trois consultations), la mise en place de la collecte des matières organiques (deux consultations), le Plan d'intégration et d'implantation architectural (PIIA), la présentation de la planification stratégique adaptée (présentation au grand public et à différents groupes d'intérêts), la révision de la politique culturelle municipale (journées de concertation) et j'en passe!

Tous ces exemples sont de bonnes pratiques à double sens. D'une part, pour outiller le conseil municipal en vue des décisions qu'il doit prendre et d'autre part, pour informer la population et conserver un lien d'information privilégié avec celle-ci. Selon moi, bien que les personnes élues soient en place pour représenter les citoyens, il demeure important de les consulter plus qu'aux quatre ans via les élections. Les grands projets sur lesquels on se prononce doivent venir de notre base. Avoir une meilleure idée des considérations de la population est primordial pour prendre des décisions éclairées.

Ces exemples en sont quelques-uns parmi plusieurs qui mèneront la Ville à avoir une étroite collaboration et une écoute active de sa population. C'était mon souhait et il est en train de se réaliser. Plusieurs autres démarches sont à venir pour continuer sur cette voie. Il suffit de mentionner la réorganisation du service des communications qui s'est effectuée en 2018 et le bureau du citoyen qui devrait voir le jour en 2019.

Le temps des fêtes : un temps heureux ou un moment bien triste

■ Diane Gaudet Bergeron

C'est dans ces moments que Rita Brodeur se rappelle qu'elle a perdu trop vite ses fils Dany, décédé en 1962, Gérald en 1979, Yvon en 2017 ainsi que son mari en 2015. Tous ces souvenirs du départ des siens rendent cette ex-résidente du quartier bien triste en ces temps de réjouissance.

Elle qui, à l'âge de 91 ans, vit à la Résidence St-Pierre, se dit tout de même chanceuse de vivre dans un si bel établissement, entourée de gens sympathiques et où l'on prend bien soin d'elle. Elle se dit également choyée par ses enfants qui communiquent régulièrement avec elle. Elle comprend aussi ceux qui ont moins de temps à lui donner. C'est entourée de photos de sa famille que ses journées se passent, dans la prière pour les siens.

ENSEMBLE pour bâtir

Journal communautaire et organisme à but non lucratif publié mensuellement et distribué gratuitement sur le territoire du quartier Évain à 1 800 exemplaires, situé au :

200 rue Leblanc C.P. 424

Rouyn-Noranda Québec JOZ 1Y0

819-797-7110 poste 2208

info@journal-ensemble.org

www.journal-ensemble.org

facebook.com/journalensemble

L'équipe et ses collaborateurs assurent la rédaction et la correction de chaque édition. L'équipe du journal se donne le droit de corriger, de modifier ou de refuser un article qu'elle jugera offensant ou comportant des propos désobligeants.

Conseil d'administration :

Diane Gaudet Bergeron, présidente

Réjean Gouin, vice-président

Louiselle Luneau, secrétaire-trésorière

Raymonde Poitras, administratrice

Lili Germain, administratrice

Équipe de production et de rédaction :

Diane Gaudet Bergeron, Louiselle Luneau, Raymonde Poitras, Lili Germain et Réjean Gouin.

Équipe de collaboration : Claudette Chassé, Marie-Claire Dickey, Julianne Pilon, Suzie Bélanger, Chantal Grenier, Samuelle Ramsay-Houle, Maurice Descôteaux, Lise Latour, Carmelle Landreville et Jacinthe Falardeau.

Équipe de correction : Hélène Bilodeau, Chantal Grenier, Claire Godard, Diane Latour et René Mercure.

Mise en page : Et Hop Studio

Contribution suggérée : 10 \$

Abonnement extérieur : 25 \$

Numéro d'enregistrement : 600-15-000042-79

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

Partenaires financiers : Ministère de la culture et des communications et la Ville de Rouyn-Noranda.

Membre



Encore de l'épicerie gratuite chez Provigo Nicolas Pichette

■ Diane Gaudet Bergeron

Être un propriétaire d'épicerie franchisé, c'est avoir à cœur sa clientèle, être très travaillant, être très discipliné et se lever tôt. La journée débute à 5 h 30 et se termine normalement vers 18 h pour Nicolas Pichette, propriétaire franchisé du Provigo Nicolas Pichette.

LES MOMENTS CHANCEUX sont les moments préférés de notre épicier au cours d'une année. Le dernier était bien choisi, jeudi le 8 novembre 17 h. Les gens font leur épicerie. Tout à coup, tout s'arrête et c'est la fête. L'annonce est faite, tous les clients présents en magasin auront leur épicerie gratuite. À ce troisième

MOMENTS CHANCEUX, 47 clients étaient sur place. Quelle joie sur leurs visages lorsqu'ils apprennent que leur épicerie serait gratuite. Parlez-en à monsieur Pierre Pépin, qui avait pour plus de 300 \$ d'épicerie dans son panier. Le montant total crédité à la clientèle fut de 2 500 \$.

En plus, au cours de la dernière campagne, DONNEZ UN PEU AIDEZ BEAUCOUP, le Provigo Nicolas Pichette a remis 2 400 \$ à la Ressourcerie Bernard Hamel.

Monsieur Pichette est un épicier généreux, présent dans sa collectivité et qui veut faire partie de la différence.



Crédits photos : Williams Nourry

Un bel hommage

■ Chantal Grenier

Une de nos correctrices, Claire Godard-Breton, a reçu un hommage bien mérité. En effet, elle a reçu, au printemps dernier, la Médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec.

Sa mise en candidature a été soumise par la présidente régionale de l'AREQ (Association des retraités et retraitées de l'éducation du Québec), Claire Léveillé, pour souligner son implication comme vice-présidente au SEUAT (Syndicat de l'enseignement de l'Ungava et de l'Abitibi-Témiscamingue), au conseil sectoriel de l'AREQ où elle a siégé notamment comme présidente et à la Table de concertation des personnes âgées. Ses principales préoccupations étaient la chose politique, la condition des femmes et la transmission des informations aux membres. Elle est d'ailleurs encore impliquée dans l'élaboration du bulletin sectoriel de l'AREQ. Bravo Claire!



Crédit photo : gracieuseté

Le conseil de quartier nous recevait

■ Diane Gaudet Bergeron

Le 21 novembre dernier, le conseil de quartier nous recevait, nous le conseil d'administration du journal Ensemble pour bâtir ainsi que notre webmestre. Notre conseillère de quartier Samuelle Ramsay-Houle était désireuse de nous voir la « bette », nous connaître davantage. C'était également réciproque pour nous toutes. Il nous a été intéressant de faire part de notre inquiétude concernant la subvention demandée au conseil de quartier pour le maintien du journal. Lors de la rencontre avec le conseil de ville, nous avons noté la baisse substantielle accordée au conseil de quartier Évain et nous étions inquiètes de voir diminuer notre subvention. Nous sommes sorties de cette rencontre un peu soucieuses, mais ayant été rassurées par madame Ramsay-Houle. Nous avons donc acheminé notre demande de subvention à la Ville en souhaitant recevoir le montant demandé de 4 000 \$. Nous avons également parlé avec eux des pistes cyclables qui sont plutôt un réseau que de vraies pistes, puisqu'elles ne sont pas de la même largeur que les pistes cyclables. Toutefois, madame Ramsay-Houle nous a bien mentionné que les citoyens doivent respecter les mêmes règles et ne pas se stationner sur ces réseaux cyclables. Nous sommes donc en droit de faire des plaintes à la Sûreté du Québec, lorsque des citoyens peu soucieux de la sécurité des utilisateurs les utilisent comme stationnement. Cela est très fréquent l'été sur l'avenue Lafontaine ainsi que sur l'avenue de l'Église. N'hésitez donc pas à dénoncer, c'est une question de sécurité.

Saviez-vous que

Il y aura une messe spécialement pour les enfants le 23 décembre à 16 h ? C'est une belle occasion pour faire une visite à l'église avec vos enfants et petits-enfants.



Le comité Parents-Secours désire recruter de nouvelles familles pour ses foyers-refuges dans le quartier Évain.
On peut contacter Mme Mylène Bélanger au (819)764-3317
rouynnoranda@parentssecours.ca



Isabelle Nackers
Propriétaire

65, avenue Victor
Quartier Évain, Rouyn-Noranda
Tél. : 819-763-1531
Sur rendez-vous
Lundi au Jeudi : 9 h à 21 h
Vendredi : 9 h à 17 h



Louise Villeneuve webmestre, Diane Gaudet Bergeron présidente, Louiselle Luneau, secrétaire trésorière, Lili Germain administratrice. Absente Raymonde Poitras administratrice et Réjean Gouin, administrateur, faisant aussi partie du conseil de quartier.

Le Salon Artisan-Art d'Évain

Un magnifique bazar de Noël

■ Lise Latour, Carmelle Landreville et Jacinthe Falardeau

Cette année, pour notre 15^e Salon Artisan-Art, nous avons accueilli environ 600 personnes. Nous tenons à remercier la population d'Évain et des environs d'être venue encourager nos artisans et notre Cercle de Fermières.

Cet événement nous a permis de rencontrer des gens passionnés et d'échanger avec eux sur leur savoir-faire en tant qu'artisans.

Nous vous donnons rendez-vous à l'automne 2019, avec notre nouveau comité. Il s'agit de : Lynn Pélissier, Chantal Michaud et Carmelle Landreville.

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter un bon temps des Fêtes à toutes et à tous.



Crédit photo : Diane Gaudet Bergeron



Le nouveau comité : Lynn Pelissier, Carmelle Landreville et Chantal Michaud
Crédit photo : Jacques Archambault



Crédit photo : Jacques Archambault



Crédit photo : Diane Gaudet Bergeron



Crédit photo : Jacques Archambault



Crédit photo : Diane Gaudet Bergeron

Joyeux temps des fêtes à toutes et à tous

■ Claudette Chassé

Les Fermières Évain ont terminé l'année 2018 par un délicieux souper partage le 3 décembre dernier.

Notre prochaine réunion aura lieu au centre communautaire à la salle Optimiste le 7 janvier 2019. Les dames qui sont intéressées à se joindre à nous doivent communiquer avec moi.

Claudette Chassé comité communication-recrutement au numéro 819-797-6047.

Joyeux Noël et bonne année 2019, remplie de joie, bonheur et de santé.



Les membres du Cercle de Fermières
Crédit photo : Jacques Archambault

Le tirage de l'Agora des Arts est de retour

■ Louiselle Luneau

Dans le cadre de la septième campagne annuelle de financement de l'Agora des Arts, les membres du conseil d'administration procèdent actuellement à la vente de billets de tirage. Les prix à gagner sont : 10 crédits voyages de 2 000 \$ chacun ou encore 1 500 \$ en argent au choix des personnes gagnantes.

Seulement 500 billets sont en circulation au coût de 100 \$ chacun et vous avez une chance sur 50 d'être une personne gagnante d'un crédit voyage de 2 000 \$. Le tirage aura lieu le jeudi 18 avril 2019 dans le cadre d'un 5 à 7 à la salle de l'Agora des Arts. Cette activité est ouverte à toutes et à tous.

Les profits de cette campagne de financement sont principalement affectés à la programmation jeunesse de notre organisme, et ce, afin de continuer à promouvoir l'intérêt des jeunes de la petite enfance, du primaire et du secondaire à la culture.

Il est donc possible de vous procurer un billet à offrir à une personne chère en cette période des fêtes ou encore vos billets de groupe en appelant au 819-763-7695. Il me fera un immense plaisir d'aller vous remettre votre billet de tirage.

En tant que présidente du conseil d'administration de l'Agora des Arts, je vous remercie de votre appui à cette campagne de financement 2019 pour l'intérêt des jeunes à la culture.





Au centre : Fanny Laporte, juste avant de descendre sous terre avec son équipe
Crédit photo : Brandy Bloxom

Sous terre en Russie

■ Réjean Guoin

Fanny Laporte, une jeune femme qui a grandi dans notre quartier, faisait partie d'une équipe qui allait briser une barrière importante au pays de monsieur Poutine.

Vu d'ici, il est permis de croire que les femmes peuvent travailler dans tous les domaines et que rien n'est réservé aux hommes; il en va autrement dans d'autres pays. La Russie, par exemple, interdit aux femmes de travailler sous terre dans les mines. C'est justement ce qu'une équipe de huit canadiennes est allée démontrer lors d'une compétition internationale, le « IMRC Russia 2018 » (International Mines Rescue Competition) qui avait lieu dans la ville de Ekaterinbourg, quatrième ville en importance en Russie, au mois de septembre de cette année. (Pour les amateurs d'histoire, c'est également dans cette ville que fut assassiné le dernier Star de Russie, Nicolas II en 1918).

L'équipe se nomme « Diamonds in the rough » et compte huit femmes qui font partie des équipes de secours minier là où elles travaillent. S'étant rencontrées lors de compétitions antérieures, l'une d'elles, Kari Lentowicz, a eu l'idée de les regrouper pour en faire une équipe de secours minier entièrement féminine pour une compétition internationale.

C'est ainsi que des femmes de la Saskatchewan, du Manitoba, des Territoires du nord-ouest et du Québec se sont embarquées dans cette aventure.

Vingt-cinq équipes étaient en compétition dans sept catégories telles : théorie, le combat d'incendie, les premiers soins, simulation de secours minier (sous terre), course à relais, etc. Deux équipes représentaient le Canada, soit Diamonds in the Rough et une équipe de la mine Tahoe de Timmins en Ontario.

Deux femmes de la région faisaient partie de l'équipe toute féminine : Janny Blanchette de Val-D'or et Fanny Laporte. Cette dernière, technicienne en environnement à Meadow Bank pour Agnico Eagle, participe à différentes compétitions en secours minier depuis plusieurs années déjà.

Qualifiée en combat d'incendie, bien que l'entraînement soit partie intégrante d'une équipe de secours minier, Fanny nous rapportait s'être entraînée de façon plus spécifique depuis le printemps dernier pour la portion de course à relais dont elle s'occupait. C'est elle également qui en assumait le rôle de capitaine.

Très heureuse de la façon dont elles ont été accueillies en Russie, Fanny se dit fière et comblée de ce qu'elles ont accompli, nous rapportant qu'à plusieurs occasions des mineurs d'autres pays sont venus leur dire la joie de pouvoir rapporter à leurs filles l'exemple de l'équipe canadienne.

L'équipe Diamonds in the Rough n'allait pas en Russie seulement pour se contenter de faire une primeur mondiale, elle aura montré tout le sérieux de l'affaire en terminant quinzième sur les vingt-cinq équipes, se méritant également le prix People's choice Award.

Qui sait si, bientôt, les femmes de certains pays de l'Europe de l'est auront l'opportunité de travailler coude à coude avec des hommes dans le ventre de certaines mines, et ce, à cause d'un groupe de canadiennes qui ont osé donner l'exemple.

Toutes nos félicitations à Chevrans Rouyn-Noranda



Crédit photo : gracieuseté de la Chambre de Commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda

Gagnant de l'extra Gestion Innovante des ressources humaines lors du gala de la Chambre de Commerce le 17 novembre dernier.

Sur la photo nous pouvons voir : Lyne Fortin, représentant le CLE (Centre local d'emploi), marraine de l'extra, Bénédicte L. Deschamps et Marie-Pier Plante représentant Chevrans Rouyn-Noranda



Joyeuses fêtes!

Que cette période des fêtes soit un temps de repos, de paix et de partage. Prenons un instant pour constater comme nous sommes privilégiés de vivre en sécurité dans une ville accueillante.

La mairesse et les membres du conseil municipal de la Ville de Rouyn-Noranda vous souhaitent un joyeux temps des fêtes et une bonne année 2019!

 Ville de Rouyn-Noranda



Crédit photo : Jacques Archambault

La construction à Évain... Tout est comme hier... ou presque!

■ Maurice Descôteaux

La construction dans le secteur d'Évain en 2018 reste très comparable à ce qu'elle a été l'an dernier.

Voyons d'abord la construction résidentielle unifamiliale. La Ville a émis 11 permis cette année comparativement à 9 l'an dernier, pour une valeur totale de 3 095 000 \$, soit une moyenne de 281 364 \$ par propriété. La valeur des neuf propriétés de l'an dernier atteignait 2 293 000\$, soit une moyenne de 265 889 \$ par propriété.

Ce qu'il y a de nouveau en 2018, c'est l'émission d'un permis qui atteint à lui seul la valeur de 1 000 000 \$! On nous explique à la Ville qu'il s'agit de terrains

prévus à des fins commerciales ou industrielles pour lesquels les propriétaires n'ont pas encore trouvé d'acheteurs. Et ce qui est nouveau aussi, c'est la construction de deux bâtiments résidentiels multifamiliaux, créant ainsi quatre nouveaux logements. La valeur totale de ces deux constructions atteindrait 600 000\$, soit une valeur moyenne de 300 000 \$ chacune. Les dernières constructions de ce type à Évain datent de 2015.

Outre les constructions neuves, la Ville émet aussi des permis pour des modifications ou de la rénovation de bâtiments existants. À ce chapitre, elle a émis 20 permis pour la modification d'un

bâtiment principal résidentiel contre 15 en 2017, et 31 permis pour la rénovation d'un bâtiment principal résidentiel contre autant de permis émis en 2017. En tout, les permis pour modifications atteignent une valeur de 436 000 \$ en 2018 comparativement à une valeur de seulement 189 400 \$ en 2017; et du côté de la rénovation, la Ville a émis des permis pour une valeur de 437 350 \$ comparativement à une valeur de 558 500 \$ en 2017.

Parmi les autres types de permis émis, notons les motifs les plus fréquents: aménagement extérieur (16 permis pour une valeur de 146 501 \$), construction ou agrandissement d'un bâtiment secondaire

résidentiel (51 permis pour une valeur de 614 550 \$), installation de galerie, perron ou patio (35 permis pour une valeur de 146 327 \$), l'installation d'une piscine, spa ou bassin (25 permis pour une valeur de 158 350 \$). En tout la Ville émet des permis pour plus d'une trentaine de motifs. Au total, le nombre de permis émis à ce jour à Évain en 2018 s'élève à 298 pour une valeur totale de 7 650 761 \$, comparativement à 315 permis émis l'an dernier, qui totalisaient 7 318 142 \$. En fait, en soustrayant le permis valant un million, nous constatons une diminution globale en 2018 d'environ 332 000 \$.

Quelques changements à la Loi des normes du travail

■ Louiselle Luneau

Le 12 juin 2018, le Projet de loi no 176 a été adopté et sanctionné par l'Assemblée Nationale. Cette loi apporte certaines améliorations aux conditions de travail de milliers de personnes salariées non syndiquées et non régies par une convention collective. Des dispositions législatives sont également prévues afin de faciliter principalement la conciliation famille-travail.

Certaines dispositions sont entrées en vigueur le 12 juin dernier et d'autres le seront à compter du 1^{er} janvier 2019. Voici donc les principales modifications de ce projet de loi.

Semaine de vacances

Un salarié aura droit à trois semaines de congés payés après trois années de service auprès du même employeur, au lieu de cinq années de service. Cette nouvelle disposition entre en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

Harcèlement psychologique

Les gestes à caractère sexuel sont désormais officiellement inclus dans la définition de harcèlement psycho-

logique. Le délai pour porter plainte auprès de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail (CNESST) est étendu à deux ans au lieu de 90 jours et ce, depuis le 12 juin 2018.

Tous les employeurs devront avoir une politique de prévention du harcèlement psychologique et de traitement des plaintes dans leur entreprise. Cette nouvelle disposition entre en vigueur le 1^{er} janvier 2019. Cette politique doit être adoptée et disponible pour tous les salariés de l'entreprise.

Congés en cas de décès d'un proche

Présentement, un salarié a droit à une journée payée et quatre journées supplémentaires non rémunérées à l'occasion du décès ou des funérailles de certains membres de sa famille immédiate. À compter du 1^{er} janvier 2019, il aura droit à deux journées payées. Par définition de la famille immédiate, il s'agit de la personne conjointe, d'un enfant, de l'enfant du conjoint-conjointe, du père, de la mère, d'un frère ou d'une sœur.

Absences en raison de circonstances graves

Plusieurs autres modifications ont été adoptées eu égard à la durée de l'absence pour des motifs familiaux (maladie ou accident, disparition de l'enfant mineur, décès par suicide, décès par acte criminel, etc.) et portent généralement la durée de l'absence de 52 semaines à 104 semaines. Notamment, la personne salariée dont l'enfant mineur décède a droit à un congé d'au plus 104 semaines à l'occasion du décès, que le décès résulte ou non d'un acte criminel, d'une maladie grave ou d'un suicide.

Absences pour raisons familiales

Les deux premières journées des 10 jours auxquels une personne salariée a droit annuellement pour remplir des obligations reliées à la garde, à la santé ou à l'éducation de son enfant ou de l'enfant de son conjoint, seront rémunérées à compter du 1^{er} janvier 2019 et ce, dès que le salarié justifiera de trois mois de service continu, même s'il se

sera absenté auparavant. Toutefois, elle n'aura pas droit au paiement s'il elle a déjà reçu dans la même année, les deux journées payées en fonction de la Loi des normes du Travail (article 79.1).

Absences pour cause de maladie

Présentement, une personne salariée doit justifier de trois mois de service continu pour se prévaloir d'une absence maladie de 26 semaines sur une période de 12 mois. À compter du 1^{er} janvier 2019, l'exigence du trois mois de service sera supprimée. Il faut toutefois rappeler, que la période d'absence pour maladie demeure sans salaire pour toute la durée de l'absence.

Ces dispositions s'appliquent également aux personnes victimes de violence conjugale ou à caractère sexuel pour la première fois et seront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019.

Ce texte est un bref résumé de toutes les modifications apportées aux dispositions de la Loi des normes du travail. Il demeure néanmoins important de vérifier auprès de la Commission, les droits auxquels vous avez droit avant de prendre toute décision.

Référence : <https://cnesst.gouv.qc.ca/Revision/Normes>

MERCI AUX PARTENAIRES

PARTENAIRES ABBITTIBBI

MORRISSETTE PRONOST

Famille

Desjardins

PARTENAIRE KANASUTA

TOURISME ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

PARTENAIRES BOOM BOOM

Centre Déco John David inc.

LOCATION BLAIS

OUTLAND

PARTENAIRES LE BON GARS

Tri-logis • Centre Polymétier • Autobus Maheux

PARTENAIRES BOOMTOWN CAFÉ

Le Cochottier • Olive et Basil • St-Honoré • Photo Michel Fortin

Logo Ville de Rouyn-Noranda

Ville de culture

DES TERRITOIRES COULÉS DANS NOS VEINES

Murale hommage à Richard Desjardins réalisée par les artistes Annie Boulanger, Annie Hamel, Johannée Séguin, Brigitte Toutant, Valéry Hamelin et Ariane Ouellet, qui a aussi agi à titre de maître d'œuvre du projet.

**Les pompiers d'Évain
sont là pour nous.
En cas d'urgence,
appelez le 911.**



Tél : 819-768-2679



Nicole Lemire, prop.

134A rue d'Évain Rouyn-Noranda

Beaucoup d'activités dans les écoles d'Évain

■ Suzie Bélanger

Ce fut une rentrée scolaire active sous le thème « DROIT AU BUT ! » En effet, tout au long de l'année, les élèves et le personnel des écoles favoriseront les activités physiques, culturelles et les apprentissages en classe comme un défi, un but à atteindre par le dépassement de soi et la persévérance. Depuis le mois de septembre, nos actions scolaires furent enrichies par :

- Une sortie des élèves du préscolaire aux pompiers;
- dîner de la rentrée avec les parents, les élèves et le personnel;
- participation aux Journées de la Culture de la chanson d'Alex Nevski, rassemblement des élèves au gymnase, enregistrement d'une vidéo;
- défi Active tes pieds : l'école a reçu un prix pour sa grande participation au défi;
- sortie au Mont Kékéko : classe de Mélanie Dessureault;
- sortie au Lac Kiwanis : classes de Michelle Lafond et Joanie Lacasse;
- marche dans le village pour l'ensemble des élèves et du personnel;
- activités matinales au gymnase de l'école St-Bernard, organisées par les enseignants;
- sortie au Festival du cinéma pour tous les élèves et le personnel;
- participation au cross-country pour les élèves de 5^e et 6^e année;
- sortie aux quilles pour les classes de 6^e année;
- sportavia, sortie au curling, classe de 6^e Nathalie Charlebois;
- sortie à l'Agora des Arts pour les élèves de 2^e année;
- affiches réalisées par la classe de 3^e Mélanie Dessureault, en lien avec la semaine contre la violence et l'intimidation;
- campagne de financement pour Leucan, tirelire d'Halloween accomplie par plusieurs classes;
- une activité PEP organisée par le personnel afin de promouvoir un bon comportement dans les aires communes des écoles.

Pour le temps des fêtes

- Participation de 17 élèves, à l'Agora des Arts, avec le Trio BBQ Jazz Manouche, le 30 novembre;
- participation de 17 élèves de 2^e année, à l'Esprit de Noël, au lac Kiwanis, le 1^{er} décembre;
- sortie à l'Agora des Arts pour les élèves du préscolaire, 1^{re} -3^e et 4^e année, les 19 et 21 décembre;
- sortie à la patinoire pour plusieurs classes des deux écoles;
- journée thématique, on s'habille à l'envers, le 30 novembre;
- les élèves de 3^e Mélanie Dessureault vont lire des albums de Noël et de dragons aux élèves des classes de 1^{re} année à Notre-Dame;
- une grande activité PEP permettra aux élèves d'écouter un film de Noël en pyjama, doudou et collations spéciales, le 21 décembre.

Anglais intensif

La barrière de la gêne est tombée, les élèves participent très bien. De plus, la classe de M. Jean-Michel Boucher a été sélectionnée pour concevoir les cartes de Noël de la Commission Scolaire de Rouyn-Noranda. C'est avec fierté, beaucoup d'imagination et de talent que les élèves ont réalisé des œuvres fabuleuses.

L'école accueille des stagiaires

En effet, quatre stagiaires de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue sont présentement en formation parmi nous. Tout comme l'enseignant en exercice, le stagiaire a une responsabilité morale et professionnelle envers les élèves, les collègues de travail, les parents, les institutions d'éducation et la société. Il doit donc agir dans le respect des principes fondamentaux d'équité, de confidentialité et de solidarité. On leur souhaite « Bon succès »!

Les écoles d'Évain sont à la recherche d'une nouvelle identité

En effet, le comité culturel et le personnel des écoles, souhaitent remplacer les noms St-Bernard et Notre-Dame afin de se trouver une nouvelle identité. Pour se faire, un concours est lancé aux élèves, aux parents et au personnel. Tous sont invités à donner leurs suggestions selon les critères préétablis. Date du concours : du 19 au 30 novembre 2018.

Un jury composé du comité culturel de l'école sélectionnera certains noms parmi ceux proposés. Par la suite, les parents, familles, élèves et le personnel seront invités à voter pour le nom de leur choix. Le nouveau nom sera dévoilé au cours du mois de décembre.

Un concours de logo est prévu ultérieurement en lien avec le nouveau nom! **Les écoles d'Évain ont une belle réputation et sont reconnues comme un milieu dynamique et pédagogique!**

C'est avec 524 élèves curieux et attachants ainsi qu'un personnel dévoué et motivé que l'année scolaire aux écoles d'Évain ira **DROIT AU BUT!**



Photo : gracieuseté

Le carnet d'adresses du Père Noël

■ Louise Luneau

Le Père Noël se brosse les dents. Il peigne sa barbe, il enfle son manteau rouge, ses bottes et son bonnet. Il monte sur son traîneau, il crie à ses rennes « Allez, au boulot! ».

Et le traîneau s'envole dans le ciel. C'est la nuit de Noël et le Père Noël va distribuer ses cadeaux. Il se dit : « Bon, par qui vais-je commencer? » Il plonge la main dans une poche de son manteau. Puis il fouille dans une autre poche. Il s'écrie : « Sapristi, j'ai oublié mon carnet d'adresses! »

Dans son carnet, le Père Noël a écrit les adresses de tous les enfants de la terre et les jouets qu'ils veulent recevoir. Vite, il fait faire demi-tour à ses rennes et il retourne chez lui. Le Père Noël fouille partout, sur son armoire, sous son lit. Il vide ses placards, il secoue ses chaussettes, mais il ne trouve rien. Son carnet d'adresses a disparu.

Le Père Noël regarde son traîneau chargé de cadeaux. Il dit tristement : « Qu'est-ce que je vais faire de tout ça? » Une grosse larme coule le long de sa barbe. Il soupire : « Ce Noël va être raté, complètement raté! » Les rennes du Père Noël commencent à s'impatienter. Ils secouent leurs clochettes. Le Père Noël caresse le grand renne qui conduit l'attelage et il murmure : « Oui, oui, il est l'heure de partir, mais je ne sais plus dans quelles maisons déposer les jouets! »

Alors, le grand renne déclare : « Tu as perdu ton carnet d'adresses, vieil étourdi! Il ne reste qu'une solution, puisque tu ne sais pas dans quelles maisons dorment les enfants, il faut distribuer des jouets dans toutes les maisons de la terre. Allons, accroche les autres traîneaux derrière nous et va chercher tous les jouets qui restent dans ton grenier! »

Déjà, une horloge sonne les douze coups de minuit. Le Père Noël se met au travail. Il court, il grogne et il remplit encore cinq traîneaux de jouets pour être certain d'en avoir assez. Puis, il fait claquer son fouet en l'air et l'attelage file sous les étoiles.

Le Père Noël n'a jamais connu une nuit aussi fatigante. Il dépose des paquets dans toutes les maisons, même dans les maisons où il n'y a pas d'enfants.

Le lendemain matin, les grand-mères trouvent des ours en peluche dans leurs chaussons, les grand-pères ont des trains électriques, les bébés ont des vélos de cross, les papas des poupées et les mamans des hochets. Alors les gens sortent de leur maison. Certains disent : « J'ai reçu ça et je n'ai rien demandé! » D'autres ronchonnent : « J'ai un jouet de bébé, ce n'est pas ce que je voulais! »

Heureusement, les papas donnent leurs jouets aux enfants, les bébés aux mamans, les mamans aux garçons, les garçons aux grand-mères, les grand-mères aux filles et les filles aux grand-pères. À la fin, d'échange en échange, chacun a un cadeau qui lui plaît.

Dans les nuages, le Père Noël observe ce qui se passe sur la terre. Il se dit en riant : « Hé, hé, je leur ai fait une bonne surprise! » Puis il rentre chez lui, enfle son pyjama, se glisse dans son lit et, sous son oreiller, il retrouve son carnet d'adresses.

(Une histoire de Noël écrite par Jean-Jacques Vacher).



FRANCIS
GAUTHIER
inc.

RBQ : 8329-2037-10

terrassément

819 768-2690

255, ave. Lafontaine, Rouyn-Noranda, Québec, J0Z 1Y2

Un homme de nature et de conviction, Fernand Bellehumeur

■ Julianne Pilon

« Je suis citoyen d'Évain depuis 1973, l'année où j'ai acheté un terrain boisé sur la rue Lefebvre. J'y ai organisé ma résidence à mon goût tout en bois avec un grand foyer. J'ai aménagé mon terrain tout plein d'arbres variés qui forment un boisé. La pente qui donne une perspective de montagne est du bel effet quel que soit la saison. J'ai fait des sentiers. J'aime la forêt. Je me suis aussi construit un chalet », nous confie Fernand Bellehumeur.

« L'amour de la forêt vient de mon enfance. » Fernand est né au Témiscamingue où il a vécu jusqu'à 12 ans. Il est parti faire ses études dans un pensionnat des Clercs St-Viateur. Progressivement, ses études vont le conduire à la prêtrise. Il devient enseignant en philo au Collège de Rigaud. Mais il veut revenir en Abitibi-Témiscamingue. Sa région lui manque. Toutefois un règlement de sa communauté l'en empêche. Après de longs pourparlers, il aboutit comme enseignant à l'École normale d'Amos.

Sa vie est pleine de toutes sortes d'activités. Il fonde un ciné-club. Pour lui le cinéma n'est pas simplement du divertissement ou un instrument de culture, c'est un outil de formation. Il anime des retraites. Il va étudier pendant deux ans en Europe. « J'ai toujours aimé les études », souligne Fernand. Au sein de sa communauté, il est très actif. À son retour de Rome, il travaille sur une réorientation majeure des Clercs St-Viateur.

Mais pendant ce temps, le jeune prêtre chemine de curieuse façon. Il se questionne sur l'Église, sur sa vocation et même sur sa foi. Il rencontre Suzanne, qui va devenir sa conjointe, et en tombe follement amoureux. Ses doutes s'amplifient et Fernand doit s'avouer, après deux ans de grandes souffrances morales et de réflexion, qu'il ne croit plus en Dieu et qu'il doit quitter la prêtrise.

Retour à la vie civile

À 39 ans, il se retrouve dans la vraie vie. L'École normale d'Amos ferme ses portes. Il retourne aux études, en administration, pendant 2 ans. Suit un bref passage à l'Université du Québec dans le programme formation des maîtres. Des divergences d'opinion sur l'autonomie des études supérieures en région vont conduire à son renvoi de l'UQAT qui était administrée par l'Université du Québec à Trois-Rivières. D'ailleurs il explique sa version des faits dans un livre *La bande des quatre... ils étaient cinq*.

Puis va suivre, une période fort emballante : cinq ans en animation à Multi-Média, programme d'éducation populaire. Avec une équipe, il va parcourir les 5 territoires de la région où il va faire de l'organisation communautaire, aider les gens à se prendre en main, à résoudre des problèmes de développement, à se donner des moyens de communications comme de petits journaux locaux. Un homme d'autonomie et de développement, de maintien des petites localités. Quand le programme est aboli, il travaille sur la consultation pour un livre vert en Éducation.

Puis commence une autre belle tranche de vie, directeur régional de Communication-Québec où il restera 12 ans. « C'est la plus belle expérience de travail de ma vie » dit-il. Aider les gens à trouver les réponses à leurs questions, à leur donner des outils pour résoudre leurs problèmes, pour faire valoir leurs droits. Sa merveilleuse expérience avec Suzanne se poursuit, toujours amoureux.

Fernand va aussi œuvrer à l'OPDQ, au ministère de la Culture, au Comité permanent sur l'environnement où il affrontera la Compagnie Noranda. Il prend sa retraite à 58 ans. L'écriture et le conte vont prendre de l'importance. Il avait commencé en 1996, quand il publie *Partir : Les lettres de Pit Bellehumeur*. « Une aventure fascinante », dit-il. Six autres volumes vont suivre, jusqu'à *Chemin faisant* au printemps 2018 qui raconte des petits bouts de sa vie.

Il écrit différents textes et recherches. Si vous mettez la main sur la revue *Couvert Boréal*, automne 2018, lisez le texte *J'aime le bois, les arbres, la forêt*. Vous comprendrez que cet homme de région ne peut pas vivre ailleurs que dans la nature et sa mini-forêt aménagée à Évain.



Photo : gracieuseté de Fernand Bellehumeur

Notes de lecture Chemin faisant de Fernand Bellehumeur

■ Julianne Pilon

Si vous connaissez Fernand Bellehumeur, c'est avec plaisir que vous allez le retrouver *Chemin faisant*. Si vous ne le connaissez pas, *Chemin faisant* vous fera découvrir un homme authentique.

Dans ce premier volume publié par la toute nouvelle maison d'édition Éditions En marge, Fernand Bellehumeur raconte, en courtes pointes, 15 épisodes d'une vie bien remplie. Vous allez cheminer avec cet homme de conviction, cet amoureux, cet homme engagé, ce copain de chasse, cet homme de nature et d'environnement, un homme aux multiples facettes.

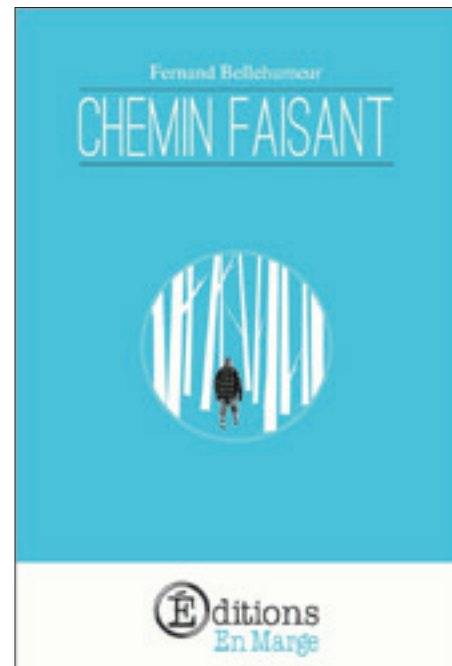
Né à Belleterre, élevé à Fugèreville, homme de région, Fernand débute sa vie adulte comme prêtre. Puis il tombe amoureux de la belle Suzanne. D'ailleurs il nous livre des extraits de sa correspondance avec son amoureuse (pages 47 à 81). « Je suis en amour jusqu'aux oreilles et, surtout, je suis de moins en moins certain de mes croyances. » (page 70). Il va donc demander une dispense de prêtrise. Suivent des moments difficiles pour annoncer cela à sa famille, à sa belle-famille, à ses confrères et amis mais suit aussi une vie heureuse avec Suzanne.

Puis ce sera sa désagréable aventure à l'UQAT avec la bande des quatre où il défend le droit de la région d'administrer ses institutions. Fernand a d'ailleurs écrit un autre livre, *La bande des quatre... ils étaient cinq*, sur ce pénible épisode de sa vie. Homme de conviction, il fera une brève incursion dans le marxisme-léninisme.

Certains des chapitres sont forts amusants, entre autres ses histoires de chasse à l'orignal dont le goût lui vient de son père. Il faut lire son aventure dans l'élevage des bisons. C'est drôle mais ça ne devait pas être drôle pour Fernand et ses copains. Autre aventure drôle/pas drôle, ses relations avec son voisin Tibrod, « un vieil ours qui défend son territoire et sa tanière. » (page 179)

Autre récit de l'engagement de Fernand, aussi bien comme simple citoyen ayant subi des dommages que comme membre du Comité permanent sur l'environnement (C.P.E.R.N.), le 15^e et dernier épisode raconte *Mes amours avec la Noranda*. « Méchante expérience. » (page 193).

À lire absolument, par Fernand Bellehumeur, auteur de chez nous publié par les Éditions en Marge, *Chemin faisant*.



Vœux de Noël et de la nouvelle année

■ Diane Gaudet Bergeron



À NOS CLUBS SOCIAUX

Que les gens d'Évain s'impliquent dans les différents clubs sociaux permettant à ceux-ci de performer et d'aider dans chacun leur domaine et d'assurer une relève.

À NOS ÉCOLES DE DANSE

Que grâce à vos cours de danse, les participants trouvent du bonheur durant ces rencontres et par la suite lors des soirées dansantes.

AUX FERMÈRES

Que la relève soit présente et que nos jeunes apprennent de vous toutes qui transmettez vos connaissances et celles de nos ancêtres afin d'en faire profiter longtemps.

AUX MARGUILLIERS

Que nous recevions des nouvelles plus souvent nous permettant de vous connaître davantage et de parler de vos réalisations.

À TOUTE LA POPULATION DU QUARTIER

De continuer à nous lire, à nous encourager financièrement par un don et nous donner des suggestions afin de toujours améliorer le journal.

AU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, AINSI QU'À LA VILLE DE ROUYN-NORANDA

Qu'ils continuent à nous soutenir financièrement car sans leur aide, nous ne pourrions vous offrir un journal 10 fois par année.

À NOS ENTREPRISES

Qu'elles trouvent des employés pour combler les postes vacants afin qu'elles puissent prospérer au cours de l'année à venir.

AUX CLUBS SPORTIFS

De continuer à enseigner à nos jeunes. L'exercice est un besoin inconditionnel au bon équilibre de chacun d'eux.

AUX POMPIERS

Que vous donniez de vos nouvelles plus souvent afin qu'on parle de vos bons coups.

AU CLUB DE L'ÂGE D'OR

Que vous ayez du plaisir à nous servir de bons brunchs chaque premier dimanche du mois; nous apprécions énormément.

VŒUX DE NOËL DU PERSONNEL DES ÉCOLES D'ÉVAÏN

Saupoudrés de la magie de Noël, nous vous souhaitons, chers élèves et familles, autant de bonheur qu'il y a de flocons dans le ciel, autant d'amour qu'il y a d'étincelles dans le feu d'une cheminée et autant de chance qu'il y a de cadeaux dans la hotte du Père Noël. Nous vous souhaitons des éclats de rires, des roulades dans la neige et des étoiles plein les yeux afin de vivre de doux moments avec les gens que vous aimez! Joyeux Noël et Bonne année 2019.
- Suzie Bélanger pour les écoles

À NOS JOURNALISTES

Que vous continuiez à nous fournir de bons textes afin de bien informer la population.

AUX CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES DE QUARTIER

Que vous soyez toujours à l'écoute de vos concitoyens afin d'avoir un quartier où il fait bon vivre.



Cancer du sein

■ Lili Germain

Le Programme québécois de dépistage du cancer du sein (PQDCS), je l'aime, car je lui dois la vie. Ce programme a fait ses débuts dans la région à la fin des années 1990 et un bilan annuel est produit afin d'en évaluer les résultats. Il est donc possible d'en tirer de précieux éléments d'information à propos des femmes qui sont âgées de 50 à 69 ans. Pour ma part, le diagnostic de cancer est arrivé au début de la cinquantaine, m'obligeant à subir deux interventions chirurgicales et à m'exiler à Gatineau pour des traitements de radiothérapie.

Entre le 1^{er} juillet 2015 et le 31 décembre 2017, 14 763 femmes vivant en Abitibi-Témiscamingue ont fait au moins une mammographie de dépistage grâce à ce programme, ce qui constitue un taux de participation plus important qu'ailleurs au Québec (69 % contre 65 %). Rouyn-Noranda obtient un taux de 69 %, se classant ainsi très près de l'objectif de participation (70 %). Ainsi, 4 091 femmes ont pu passer cet examen si important.

Le taux de participation régional a régulièrement dépassé celui de la province entre 2007 et 2017, mais cette avance se réduit. En effet, le taux pour l'Abitibi-Témiscamingue est en baisse alors que celui qui prévaut au Québec est en légère croissance. On peut expliquer cette baisse du taux de participation régional par les problèmes associés aux pénuries et au roulement de personnel dans les centres de dépistage, par l'augmentation du nombre de mammographies à faire compte tenu de la hausse du nombre de femmes comprises dans ce groupe d'âge ainsi que par le manque de promotion du programme.

Le Centre de dépistage de Rouyn-Noranda a permis de réaliser 1 718 mammographies en 2017, ce qui

se traduit par l'un des plus gros volumes d'activités dans la région avec celui de Val-d'Or. Fait à noter, il y a eu une réduction importante des mammographies à Rouyn-Noranda en 2017 comparative-ment à 2016 (environ 500). On suppose que le nombre de mammographies dites anormales force des clichés supplémentaires, ce qui peut jouer sur la réalisation d'autres mammographies de dépistage. La réduction du nombre d'examen à Rouyn-Noranda explique près des trois quarts de la baisse constatée à l'échelle de l'Abitibi-Témiscamingue.

À Rouyn-Noranda en 2017, 4 mammographies initiales sur 10 étaient considérées comme anormales et elles ont entraîné des examens supplémentaires, donc un certain stress pour les femmes concernées et une pression supplémentaire pour l'utilisation des équipements du centre. On remarque que près de 12 % des mammographies qui ont suivi furent aussi considérées comme étant anormales, nécessitant d'autres examens. En tout, 13 cas de cancer du sein ont finalement été comptabilisés. Cette donnée est provisoire, car il se peut que les diagnostics ne soient pas encore tous finalisés. Bonne nouvelle en terminant, on remarque que le taux régional de détection du cancer du sein semble suivre une tendance à la baisse depuis 2007.

Comme je le dis souvent, passer une mammographie n'a rien de plaisant, mais j'encourage toutes les femmes à faire cet examen. Parfois, les résultats peuvent être ceux que l'on souhaite, mais parfois ils peuvent nous surprendre, voire nous assommer. L'important, c'est de savoir à quoi s'attendre et à agir en conséquence, non?

Source : Bilan 2017 PQDCS Abitibi-Témiscamingue

Bilan cancer du sein 2017, CISSSAT

Le compostage, ce sera en 2020

■ Julianne Pilon

Le 24 octobre dernier, la Ville de Rouyn-Noranda a tenu une consultation publique sur la collecte des matières organiques. Une cinquantaine de personnes ont répondu à l'appel et sont venues faire valoir leurs points de vue et leurs questionnements.

Après une brève présentation et une mise en situation, les participants ont travaillé en atelier. C'est pour bientôt le compostage : 2020 c'est demain si l'on regarde l'ampleur du dossier.

Pourquoi composter? Essentiellement pour réduire les gaz à effet de serre que produit l'enfouissement des matières organiques. Un autre objectif c'est la valorisation des matières pour en faire un produit réutilisable. Il faut aussi souligner que le gouvernement a demandé aux MRC d'élaborer un plan de gestion des matières résiduelles.

Mise en situation

- La collecte des matières organiques est prévue pour le début 2020.
- Le territoire couvert sera Rouyn-Noranda urbain, Évain, Lac Du-fault, Granada.
- Les matières seront recueillies dans de petits bacs dans la maison puis déposées dans de gros bacs à l'extérieur.
- Le ramassage se fera dans de gros bacs bruns roulants de 240 litres.
- Les matières seront déposées directement, en vrac, dans le bac sans être dans des sacs.
- La Ville n'a pas encore fixé la fréquence de la cueillette.
- La Ville n'a pas fait une liste exhaustive des matières à recueillir.
- Des consultations supplémentaires seront tenues auprès des citoyens et entreprises.
- Des campagnes d'information seront montées utilisant différents moyens.
- Des documents explicatifs seront remis dans chaque foyer.

« Je suis bien consciente que je ne peux pas répondre à toutes vos interrogations. C'est d'ailleurs pour recueillir vos préoccupations, vos suggestions et bien connaître vos besoins que nous tenons en quelque sorte cette préconsultation. Cela nous permettra de mieux organiser l'opération compostage » déclarait l'animatrice.

Les préoccupations

Les citoyens présents ont eu plus de questions que les animatrices pouvaient en répondre. Les principales touchent les matières compostables, la fréquence des cueillettes, le traitement des matières résiduelles, la qualité du compost, son utilisation, etc. Les participants ont suggéré de la sensibilisation, des séances d'information, un guide d'information, des interventions dans les écoles, des affiches, un calendrier de cueillette, etc.

Selon la mairesse, Diane Dallaire, qui était présente lors de la séance, le processus est enclenché. Au fur et à mesure de son avancement des nouvelles sessions d'information sont prévues ainsi que de la formation. C'est à suivre jusqu'en 2020.



L'horaire des cérémonies religieuses à l'église Saint-Bernard d'Évain est disponible dans le calendrier en page 12 et dans notre site Web <http://journal-ensemble.org>.

Plastiques INDUSTRIELS
G+Plus inc.
EXPLOITEZ LA FORGE G

Stephan Tapp
Directeur Développement
des Marchés

Cell : 705 495.7698

stephan@plastiquesgplus.com

www.plastiquesgplus.com

Tél. sans frais : 1.866.797.9436

Télec. sans frais : 1.877.797.4421

Local & Inter.: +1.819.768.8888

180, rue d'Évain

Rouyn-Noranda, Qc, Canada J0Z 1Y0



Marie
l'Artisane des vins

Concentré de vins et bières
Équipement de base complet
Location d'équipement
Distributeur : Héron Bay, Kendridge, Fontana,
Muntons et autres

Nicole Lemire
Propriétaire

134, rue d'Évain
Rouyn-Noranda
Tél. : 819-768-2137

Julien Gauthier
EXCAVATION

R.B.Q. : 2462-4488-42



Tél. : 819-768-2421
Cell. : 819-763-6949
Fax. : 819-768-2428

3865, Rang des Cavaliers
Rouyn-Noranda (QC), J0Z 1Y2

Des nouvelles du Club de ski de fond

■ Réjean Guoin

Le 11 novembre avait lieu la corvée annuelle au Club de ski de fond. Une façon de s'assurer que les pistes soient dégagées et qu'il n'y ait pas de surprise et ainsi vous préparer un hiver agréable.

Au total, neuf personnes se sont présentées pour couper les arbres qui encombrant les pistes, ramasser le tout en bûches et les fendre. Selon Françoise Nadeau, le tout s'est bien déroulé et la journée n'a pas été trop longue pour ces braves.

Si le temps se maintient, au moment de lire ces lignes, le Club aura ouvert ses portes le 8 décembre. Par contre, l'inscription à l'école de ski (pour les jeunes de 6 à 12 ans) aura lieu, le samedi 22 décembre entre 10 h et 14 h. La vente des cartes

de membres se fera en même temps. D'ailleurs on ne prévoit aucune augmentation de tarifs, le seul changement étant la diminution des heures d'ouverture en semaine qui seront de 11 h à 16 h du lundi au vendredi.

L'horaire de la fin de semaine et des jours fériés demeure le même soit de 9 h à 17 h.

Il est à noter que les amateurs de vélo à pneus surdimensionnés (fat bike) auront le plaisir de découvrir une amélioration au début de la piste qui sera cette année moins accidentée rendant un retour plus facile au chalet principal.

Bien sûr, les crêpes norvégiennes devraient être de retour les samedis et les dimanches pour le plaisir de toutes et de tous.

La fête de l'Halloween n'est plus ce qu'elle était!

■ Diane Gaudet Bergeron

Aujourd'hui, les gens reçoivent de moins en moins les jeunes qui passent l'Halloween. Plusieurs maisons n'ont pas de décorations, ce qui indique aux jeunes qu'ils ne seront pas reçus, qu'ils n'auront pas de bonbons. C'est bien compréhensible pour les personnes habitant les rangs car peu de jeunes passent de porte en porte. Les parents et/ou les accompagnateurs et accompagnatrices se concentrent dans le village où il y a beaucoup plus de maisons, dans les quartiers plus peuplés où la sécurité est accrue par les pompiers. Mais encore là, dans certaines rues, peu de gens sont désireux de recevoir les jeunes. Bien regrettable tout ça car c'est une très belle fête pour nos enfants. Les gens plus âgés qui n'ont plus d'enfants ne sont pas intéressés à les recevoir me disent-ils. Mais nombreux sont les jeunes couples qui ne veulent pas se donner la peine de faire quelques décorations pour souligner cette belle fête des plus appréciée par les plus jeunes. Soyons charitables et participons à cette belle fête.



Crédit photo : Ginette Mariage Gaudet

Club de l'Âge d'Or d'Évain

■ Marie-Claire Dickey

Merci à toutes les personnes qui sont venues déjeuner à notre brunch. Nous avons servi 477 personnes et nous ne comptons pas les enfants de moins de cinq ans et nos chers bénévoles. Les gagnants d'un bon d'achat de 50 \$ à l'épicerie Provigo sont Madame Élise Bellerose et Madame Jacinthe Dallaire qui est une de nos bénévoles. La personne gagnante pour le tirage parmi les bénévoles a été Madame Monique Larose.

Notre souper de Noël a eu lieu le 8 décembre.



Des bénévoles au travail
Crédit photo : Diane Gaudet Bergeron

Rencontre d'auteurs à la bibliothèque d'Évain

■ Réjean Guoin

Le 10 octobre dernier, la bibliothèque était visitée par deux auteurs et le directeur littéraire de « Éditions du Quartz ».

M. Mathieu Gagnon, un des auteurs qui ont écrit le livre Abitibi/ Montréal, un recueil de six nouvelles, et M. Sylvain Jeanneteau, poète et auteur de « Mémoire des morts », étaient accompagnés de M. Jean-Guy Côté de la maison « Éditions du Quartz ».

Les événements spéciaux étant rares à notre bibliothèque et, bien que la rencontre fût prévue depuis un certain temps, peu de personnes se sont présentées pour l'occasion. Seulement six personnes ont eu le privilège de discuter littérature avec les invités.

Après la présentation par chaque auteur de son livre, tous ont eu l'occasion de poser des questions sur des sujets tels que la motivation d'écrire, le côté économique et bien d'autres tandis que M. Jean-Guy Côté nous faisait part de ce qui se passe dans une maison d'édition.



Au bout de la table, de gauche à droite : MM. Sylvain Jeanneteau, Jean-Guy Côté et Mathieu Gagnon
Crédit photo : Réjean Guoin

Le restaurant du centre communautaire est ouvert

■ Réjean Guoin

Les journées d'ouverture sont :

Mercredi : 16 h à 18 h 30

Judi : 16 h à 19 h 30

Samedi : 11 h à 13 h

À noter que les mercredis et les jeudis, un repas maison est disponible.

Prix :

8 \$ taxes incluses pour adultes avec café compris.

4 \$ taxes incluses pour enfants avec jus compris.

Il est interdit d'avoir en votre possession de la nourriture provenant d'autres restaurants lorsque ce comptoir est ouvert au centre communautaire. Merci de votre compréhension.

Pendant la période des Fêtes, le restaurant sera ouvert lorsqu'il y aura du patinage libre.

Bienvenue à toutes et à tous et encourageons le restaurant communautaire.

Des nouvelles de votre bibliothèque de quartier

■ Réjean Guoin

Horaire d'ouverture pour 2018/2019 : mardi et jeudi de 16 h à 20 h

À noter : la bibliothèque sera fermée du 21 décembre au 7 janvier.

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite un Joyeux Noël, une Bonne Année et de bons livres jusqu'à la fin de vos jours. On se revoit le 8 janvier. Encore plein de nouveautés vous attendent, à vous d'en profiter.

Romans adultes

- **La Veuve aux talons rouges** de Pascale Dussault
- **Sur ta tombe** de Florence Meney
- **Abitibi Montréal** de collectif d'auteurs
- **Ça va aller** de Isabel Vaillancourt
- **Apprendre sur le tas** de Boucar Diouf

- **Les belles fermières** de Marjolaine Bouchard

- **Chambre 1002** de Chrystine Brouillet

- **L'esquive** de Sylvie-Catherine De Vailly

Documentaires et biographies

- **Les Archanges** de Joane Flansberry

- **Stade 4 : ma vie avec le cancer** de Alyson Beauchesne-Lévesque

- **EnsAigner : les dessous de l'éducation** de Julie de Belle

- **Faut que je te parle** de Debbie Lynch-White

- **Face à faces, biographie de Michel Courtemanche** de Jean-Yves Girard

- **La suite** de Jérémy Demay

Visitez : sites.google.com/view/biblev

DÉCEMBRE 2018 – JANVIER 2019

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Récupération : Bleu Poubelles : Vert Lieu de l'activité : Noir : Centre communautaire d'Evain / Rouge : École St-Bernard / Violet : Église						
16 Messe 9 h Célébration pénitentielle 19 h 15 Patinage libre 15 h 05 à 16 h 20	17 Hockey libre 11 h 45 à 13 h 15 Patinage libre 15 h 45 à 16 h 50 Badminton libre 19 h 30 à 21 h 30	18 Biblio 16 h à 20 h Patinage libre 13 h à 14 h 30	19 Hockey libre 11 h 45 à 13 h 15 Badminton libre 19 h 30 à 21 h 30	20 Patinage libre 13 h à 14 h 30 Biblio 16 h à 20 h Kuk Sool Won 19 h	21 Hockey libre 11 h 45 à 13 h 15 Patinage libre 15 h 40 à 16 h 50 et 18 h 15 à 19 h 45	22 Messe 19 h 15
23 Célébration dominicale de la parole avec communion 9h Messe des enfants 16h Patinage libre 15 h 05 à 16 h 20	24 Messe 19 h Patinage libre 13 h à 14 h 30	25 NOËL	26	27 Patinage libre 13 h à 14 h 30	28 Patinage libre 13 h à 14 h 30	29 Patinage libre 13 h à 14 h 30
30 Messe 9 h Patinage libre 13 h à 14 h 30	31 Patinage libre 13 h à 14 h 30	1^{er} janvier 2019 JOUR DE L'AN	2	3 Patinage libre 13 h à 14 h 30	4 Patinage libre 13 h à 14 h 30	5 Messe 19 h 15
6 Célébration dominicale de la parole avec communion 9h Patinage libre 15 h 05 à 16 h 20 Brunch de l'Âge d'Or 9 h à 12 h 30	7 Hockey libre 11 h 45 à 13 h 15 Patinage libre à confirmer Badminton libre 19 h 30 à 21 h 30	8 Biblio 16 h à 20 h	9 Hockey libre 11 h 45 à 13 h 15 Patinage libre à confirmer Badminton libre 19 h 30 à 21 h 30 Date de tombée du journal Ensemble	10 Patinage libre à confirmer Biblio 16 h à 20 h Kuk Sool Won 19h	11 Hockey libre 11 h 45 à 13 h 15 Patinage libre à confirmer Défi Laurent « Pit » Laflamme	12 Défi Laurent « Pit » Laflamme
13 Messe 9 h Patinage libre 15 h 05 à 16 h 20 Défi Laurent « Pit » Laflamme	14 Hockey libre 11 h 45 à 13 h 15 Badminton libre 19 h 30 à 21 h 30	15 Biblio 16 h à 20 h	16 Hockey libre 11 h 45 à 13 h 15 Patinage libre à confirmer Badminton libre 19 h 30 à 21 h 30 Conseil de quartier 20 h	17 Patinage libre à confirmer Biblio 16 h à 20 h Kuk Sool Won 19h	18 Hockey libre 11 h 45 à 13 h 15 Patinage libre 18 h 15 à 19 h 45	19 Messe 19 h 15
20 Célébration dominicale de la parole avec communion 9h Patinage libre 15 h 05 à 16 h 20	21 Hockey libre 11 h 45 à 13 h 15 Patinage libre à confirmer Badminton libre 19 h 30 à 21 h 30	22 Biblio 16 h à 20 h	23 Hockey libre 11 h 45 à 13 h 15 Patinage libre à confirmer Badminton libre 19 h 30 à 21 h 30	24 Patinage libre à confirmer Biblio 16 h à 20 h Kuk Sool Won 19h	25 Hockey libre 11 h 45 à 13 h 15 Patinage libre 18 h 15 à 19 h 45	26
27 Messe 9 h Patinage libre 15 h 05 à 16 h 20	28 Hockey libre 11 h 45 à 13 h 15 Patinage libre à confirmer Badminton libre 19 h 30 à 21 h 30	29 Biblio 16 h à 20 h	30 Hockey libre 11 h 45 à 13 h 15 Patinage libre à confirmer Badminton libre 19 h 30 à 21 h 30	31 Patinage libre à confirmer Biblio 16 h à 20 h Kuk Sool Won 19h		